

LES + DE LA FORMATION À MEYMAC

- Des formateurs expérimentés issus du milieu professionnel et une formation pratique sur chantiers réels.
- Un centre de formation au cœur d'un massif forestier mixant feuillus et résineux, à la jonction de 3 stations arborées (PNR et gorges de la Dordogne, piedmont du Massif central, forêt limousine).
- Un centre de formation avec accès à un centre de ressources, un atelier technologique, salles informatiques, ateliers, hébergement et restauration.
- Le parc de simulateurs de conduite et de programmation le plus important de France, comprenant différentes marques d'engins et un parc de machines forestières récent.
- Des partenariats reconnus par la profession.
- La validation du certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
- La validation Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR).
- Notre centre est habilité pour la formation et l'évaluation au permis tronçonneuse européen (ECC) – Devis sur demande.

Hébergement et restauration : possibilité d'accès au restaurant scolaire et chambre à l'Ecole Forestière de Meymac, ou hébergement extérieur. Nous contacter pour obtenir la liste de nos partenaires.

Déposer un dossier de candidature :
<https://cfppahautecorreze.ymag.cloud/index.php/preinscription/>



CFPPA-OFA
DE HAUTE-CORREZE



CFPPA-OFA de Haute-Corrèze

Site de Meymac

Rue de l'École Forestière

19250 MEYMAC

05.55.46.02.00

cfppa.meymac@educagri.fr

CFPPA-OFA de Haute-Corrèze

Site de Neuvic

Rue de l'Agriculture

19160 NEUVIC

05.55.95.40.01

formation.neuvic@educagri.fr

WWW.EPL-HAUTE-CORREZE.FR



CFPPA-OFA
DE HAUTE-CORREZE

MEYMAC
NEUVIC

**CERTIFICAT DE
SPÉCIALISATION**

Pilote de machines de bûcheronnage

Formation certifiante de Niveau 4 - RNCP32224

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, 22 février 2019



Objectif : acquérir les compétences professionnelles nécessaires pour exercer le métier de pilote de machines de bûcheronnage spécialisé dans les opérations de récolte et de façonnage mécanisés de résineux ou feuillus.

Au terme de la formation, l'apprenant.e doit être capable de :

- ▶ Piloter en sécurité une machine de bûcheronnage en s'adaptant aux contraintes environnementales, climatiques et de relief.
- ▶ Assurer une production optimale de la machine en fonction de la commande et du cahier des charges (opérations d'abattage et de façonnage).
- ▶ Réaliser l'entretien périodique de la machine (maintenance préventive).
- ▶ Analyser les pannes et les résoudre avec l'aide éventuelle du service après-vente (maintenance corrective).



Descriptif du centre
et chiffres clés de la
formation :



CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ Paramétrages informatiques et réglages des machines
- ▶ Organisation de chantiers en sécurité
- ▶ Choix de l'itinéraire d'abattage et sélection des arbres à abattre
- ▶ Classement des billons en lien avec un cahier des charges des scieries
- ▶ Entretien quotidien
- ▶ Diagnostic des pannes et réparations.
- ▶ Etablissement d'un compte-rendu des travaux effectués.



MODALITÉS DE FORMATION

Alternance

Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage - 75 % en entreprise / 25 % en centre

Formation professionnelle continue

13 semaines en entreprise - 13 semaines en centre

Méthodes mobilisées

Cours théoriques illustrés en salle,
Mises en situation professionnelle en atelier et sur le terrain,
Sorties pédagogiques,
Pédagogie de l'alternance (centre/entreprise),
Utilisation d'un livret de l'apprenant obligatoire,
Dialogue régulier entre formateur et maître d'apprentissage / Tuteur avec *a minima* 1 visite de suivi par le formateur,
Développement de l'autonomie de l'apprenant.e.

Validation

Certification professionnelle organisée et délivrée en 3 Unités Capitalisables (UC) équivalentes à des blocs de compétences. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Toutes les UC font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle et doivent être validées pour prétendre au titre. Les UC peuvent être acquises indépendamment.

Des adaptations de parcours sont possibles (durée, contenus) après positionnement (entretiens, tests ou mises en situation professionnelle) et remise le cas échéant de pièces justificatives (diplômes par exemple). Possibilité de passerelles en cours de formation.



CONDITIONS D'ACCÈS

Public/profil : toute personne majeure disposant de bonnes aptitudes physiques, permis de conduire souhaité.

Personnes en situation de handicap : nous contacter pour une évaluation personnalisée de l'accessibilité du site et de cette formation. **Référent handicap** : marc.detrax@educagri.fr

Prérequis :

- avoir 18 ans au moins lors du passage des UC et être mobile,
- fournir un certificat médical de non-contre-indication,
- diplômes et expériences conformes aux exigences (des dérogations sont possibles),
- satisfaire aux conditions de sélection (entretiens, test),
- être éligible à l'alternance et signer un contrat si cela est la modalité choisie,
- dossier d'inscription complet.

CONDITIONS TARIFAIRES

Tarif de référence : 11 311 €

Coût pour le bénéficiaire : Aucun coût pour les personnes en contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, ainsi que pour les personnes en formation continue financée par la région. Pour les autres cas, des financements, aides et/ou facilités de paiement sont possibles, nous consulter pour un devis personnalisé.

Frais pédagogiques spécifiques : EPI – équipements de protection individuelle (à la charge de l'employeur pour les apprenant.e.s en contrat d'alternance).

Aides financières (sous conditions) : Selon statut et situation du demandeur, nous contacter pour plus d'informations.

Rémunération : Selon statut et âge du demandeur. Nous contacter pour plus d'informations.

POUR INTÉGRER CETTE FORMATION

Date d'entrée en formation : septembre (en centre).

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement. Pas de délai d'accès si des places sont disponibles.

Période de réception des dossiers de candidature : toute l'année.

APRÈS LA FORMATION

Accès au métier de Pilote de machines de bûcheronnage

Formations complémentaires proposées sur le site de Meymac

- ▶ BTSA Gestion forestière
- ▶ Brevet Professionnel : Responsable de Chantiers de bucheronnage manuel et de débardage
- ▶ Brevet Professionnel: Responsable de Chantiers de bucheronnage manuel et de sylviculture
- ▶ Formations courtes professionnalisantes

En savoir plus :

